

<http://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article1038>



Région académique  
ÎLE-DE-FRANCE



# QUINTILIEN INSTITUTION ORATOIRE. LIVRE V.11

- Humanités, Littérature et Philosophie. Classes de Premières.
- Les pouvoirs de la parole
- Les séductions de la parole

Date de mise en ligne : mercredi 19 février 2020

---

Copyright © La philosophie dans l'Académie de Créteil - Tous droits

réservés

---

CHAP. XI. Le troisième genre de preuves extrinsèques est appelé par les Grecs ἄλληλομῆτις et ce nom leur sert à désigner à la fois tout ce qui est fondé et sur la comparaison des semblables, et sur l'autorité des faits historiques. La plupart de nos rhéteurs ont mieux aimé distinguer ces deux genres de comparaison, appelant le premier similitude (ἄλληλομῆτις), et le second, exemple : quoique, à vrai dire, l'exemple tienne de la similitude, et la similitude de l'exemple. Pour moi, afin d'être plus clair, je comprendrai les deux genres sous le nom d'exemple, ἄλληλομῆτις, et je ne crains pas qu'on m'accuse de me mettre en contradiction avec Cicéron, qui distingue l'exemple de la comparaison ; car le même auteur divise toute argumentation en deux parties, l'induction et le raisonnement, comme font la plupart des rhéteurs grecs, qui divisent aussi toute argumentation en paradigmes et en épichérèmes, et qui ajoutent que le paradigme est l'induction de la rhétorique. En effet, la manière d'argumenter dont Socrate se servait ordinairement est proprement l'induction. Il interrogeait son interlocuteur sur plusieurs choses, dont celui-ci était obligé de convenir, et il finissait par tirer de toutes ces concessions une conséquence qui confirmait le point controversé. Cela ne peut se pratiquer dans l'oraison ; mais ce qui est là posé comme question est ici posé comme principe, puisque, dans un dialogue, ce qui est posé comme question est ordinairement suivi d'une réponse affirmative. Supposons, par exemple, la question suivante : Quel est le fruit le plus noble ? N'est-ce pas celui qui est le meilleur ? la conclusion ne sera pas contestée. - Et, parmi les chevaux, quel est le plus noble ? N'est-ce pas celui qui est le meilleur ? On l'accordera de même. Après mainte question analogue, on arrive à celle en vue de laquelle toutes les autres ont été faites : Et, parmi les hommes, quel est le plus noble ? N'est-ce pas aussi celui qui est le meilleur ? De quoi l'interlocuteur sera obligé de convenir. Ce procédé est très bon quand on interroge des témoins ; mais dans un discours suivi la forme est moins dubitative, parce que l'orateur se répond à lui-même : Quel est le fruit le plus noble ? celui, sans doute, qui est le meilleur. Quel est le cheval le plus noble ? certainement celui qui est le plus léger à la course. Ainsi de l'homme : c'est la vertu, et non l'éclat de la naissance, qui fait sa véritable noblesse. Or, tous les exemples de ce genre sont nécessairement ou semblables, ou dissemblables, ou contraires. La similitude n'est quelquefois employée que pour servir d'ornement au discours : mais j'en parlerai en son lieu ; quant à présent, je m'occuperai seulement de celle qui sert de preuve.

Entre les preuves dont il est question dans ce chapitre, la plus efficace est celle que j'appelle proprement exemple, et que je définis : une citation d'un fait historique ou communément reçu, qui sert à confirmer ce que l'on a avancé. Aussi faut-il considérer si ce fait est entièrement semblable, ou s'il ne l'est qu'en partie, afin de l'emprunter tout entier, ou de n'en prendre que ce qui est utile. Saturninus a été tué justement, comme les Gracques : l'exemple est semblable. Brutus fit mourir ses enfants, parce qu'ils avaient conspiré contre la patrie ; Manlius punit de mort le courage de son fils : l'exemple est dissemblable. Ces tableaux, ces statues que Marcellus rendait à des ennemis, Verres les enlevait à des alliés : l'exemple est contraire. Voilà pour le genre judiciaire. Dans le genre démonstratif, les exemples dont on se sert pour louer ou blâmer sont aussi de trois sortes. Dans le genre délibératif, qui regarde l'avenir, rien ne persuade tant que de citer des exemples semblables, comme si je dis que Denis demande des gardes, non pour la sûreté de sa personne, mais pour s'en servir à mettre son peuple sous le joug de la tyrannie, et que j'allègue que Pisistrate, par le même moyen, usurpa la suprême puissance. Mais de même qu'il y a des exemples entièrement semblables, comme le dernier que je viens de citer, il y en a aussi d'autres à l'aide desquels on argumente du plus au moins, et du moins au plus ; tels sont les suivants : Si la profanation des mariages a causé la ruine de villes entières, quel châtement ne mérite pas un adultère ? - Des joueurs de flûte, qui s'étaient retirés de Rome, y furent rappelés par un décret du sénat ; à combien plus forte raison doit-on rappeler de grands citoyens qui avaient bien mérité de la république, et que le malheur des temps avait forcés de s'exiler ? Les exemples inégaux sont très utiles pour exhorter. Le courage est plus admirable dans une femme que dans un homme. Si donc on veut exhorter un homme à faire une action courageuse, l'exemple d'Horace ou de Torquatus sera moins puissant que celui de cette femme qui tua Pyrrhus de sa main ; et, pour se résoudre à mourir, il trouvera moins d'encouragement dans l'exemple de Caton et de Métellus Scipion, que dans celui de Lucrece : ce qui appartient aux exemples à l'aide desquels on argumente du plus au moins.

Je vais donner une idée de chacun de ces différents exemples ; je les emprunterai à Cicéron, car où pourrais-je trouver un meilleur modèle ? Dans la défense de Muréna, il dit : Ne m'est-il pas arrivé d'avoir pour compétiteurs deux patriciens, Catilina et Galba, connus l'un par son audace, l'autre par sa modération et sa vertu ? et cependant je l'ai

emporté en dignité sur Catilina, et en crédit sur Galba : ici l'exemple est semblable. Dans la défense de Milon, je trouve deux exemples, l'un du plus au moins : Nos ennemis prétendent que celui-là est indigne de voir la lumière, qui confesse avoir commis un meurtre : mais ces ignorants songent-ils bien dans quelle ville ils parlent ? Dans Rome, où la première cause capitale qu'on ait vue est celle de ce courageux Horace, qui avait tué sa soeur, qui avouait le meurtre, et ne laissa pas néanmoins d'être absous dans l'assemblée du peuple, alors même que la liberté n'existait pas encore ; l'autre, du moins au plus : J'ai tué, non un Spurius Mélius, qui, pour avoir dépensé tout son bien à faire des largesses au peuple, qu'il semblait vouloir corrompre, fut soupçonné d'aspirer à la royauté, etc. ; mais un Clodius (car Milon ne craindrait pas de l'avouer, sachant qu'il a délivré par là sa patrie du plus grand des périls), mais un sacrilège, qui a porté l'adultère jusque sur les autels des dieux, etc. L'exemple dissemblable a plusieurs sources. Il se tire du genre, du mode, du temps, du lieu, et autres circonstances à l'aide desquelles Cicéron détruit presque tous les préjugés qui semblaient s'élever contre Cluentius. Dans le même plaidoyer pour Cluentius, par un exemple des contraires, il blâme la conduite des censeurs, en louant Scipion l'Africain, qui, étant censeur lui-même, n'avait point dégradé un chevalier qui s'était parjuré dans les formes, quoiqu'il eût déclaré publiquement que ce chevalier s'était effectivement parjuré, promettant même de témoigner de ce fait, s'il était contesté ; mais parce qu'il ne se présentait pas d'accusateur. Je ne rapporte pas ces derniers exemples dans les mêmes termes, pour éviter d'être long. Mais Virgile m'en fournit un du même genre, qui est très court : Cet Achille, dont tu te vantes faussement d'être fils, ne s'est point conduit ainsi envers Priam, son ennemi. Quelquefois on racontera les faits tels qu'ils sont dans l'histoire, comme Cicéron, dans la défense de Milon : Un tribun militaire de l'armée de Marius, et parent de ce général, voulait, commettre un attentat infâme sur la personne d'un jeune soldat celui-ci aimant mieux s'exposer au danger d'un jugement que de se laisser déshonorer, tua le tribun, qui lui faisait violence. Qu'arriva-t-il ? Marius, ne considérant que l'honneur, renvoya le jeune homme impuni. Tantôt on se contentera d'indiquer les faits, comme le même orateur dans le même plaidoyer : S'il n'est pas permis de mettre à mort des scélérats, il faut condamner la conduite d'Hala Servilius, de P. Nasica, de L. Opimius, du sénat enfin, qui, sous mon consulat, ne les a pas épargnés. On rapportera ces faits, selon qu'ils seront plus ou moins connus, ou selon que l'utilité ou la bienséance le demandera. On traitera de même les exemples tirés des poètes ; avec cette différence pourtant, qu'on les présentera d'une manière moins affirmative. Cicéron, qui est un grand maître en tout, nous montre encore la manière dont on doit s'en servir. On trouve un exemple de ce genre dans le même plaidoyer : Aussi n'est-ce pas sans raison, juges, que de savants hommes nous racontent, dans d'ingénieuses fictions, qu'un fils ayant tué sa mère pour venger la mort de son père, et les hommes étant partagés sur ce fait, il fut absous non seulement par une sentence divine, mais par la voix même de la déesse qui préside à la sagesse. Ces fables qu'on appelle communément Ésopeennes, quoique Hésiode, plutôt qu'Ésope, me paraisse en être le premier inventeur, ont aussi quelque chose de très persuasif, surtout auprès des personnes ignorantes et d'un esprit grossier, que leur simplicité porte à écouter volontiers des fictions, et qui, partant, se laissent entraîner sans peine à croire ce qui leur plaît. Ainsi Ménénus Agrippa réconcilia le peuple avec le sénat, par cette fable, que tout le monde sait, des membres du corps humain qui s'étaient révoltés contre l'estomac. Horace lui-même n'a pas dédaigné l'usage de ce genre fictif dans ses poésies : Un renard rusé dit un jour à un lion malade, etc. Ce que j'ai appelé fable, les Grecs l'appellent  $\alpha\lambda\omicron\gamma\omicron\upsilon\gamma\alpha$ ,  $\alpha\lambda\omicron\gamma\omicron\upsilon\gamma\alpha$  ou  $\alpha\lambda\omicron\gamma\omicron\upsilon\gamma\alpha$  ; quelques-uns, parmi nous, ont proposé le mot apologue ; mais ce mot n'est point communément reçu. Le proverbe,  $\alpha\lambda\omicron\gamma\omicron\upsilon\gamma\alpha$ , est un genre allégorique qui a beaucoup d'affinité avec la fable ; seulement il est plus court, comme Ce n'est pas à nous, mais au boeuf, de porter le bât.

Après l'exemple, l'espèce de similitude qui a le plus de force est celle qui se tire de choses presque pareilles, et qui n'est mêlée d'aucune métaphore. Telle est celle-ci : Comme, dans les élections, ceux qui ont coutume de vendre leurs suffrages ne pardonnent pas volontiers à ceux qui ne daignent pas les acheter ; de même ces juges iniques étaient venus avec un dessein formé de perdre l'accusé. La parabole,  $\alpha\lambda\omicron\gamma\omicron\upsilon\gamma\alpha$ , que Cicéron appelle comparaison, prend les choses de plus loin, et ne se borne pas seulement aux actions de la vie humaine qui ont entre elles de la ressemblance, comme dans le plaidoyer de Cicéron pour Muréna : Si les gens de mer, au retour d'un voyage de long cours, et témoins dit départ d'autres voyageurs, s'empressent de les avertir des tempêtes, des pirates, et des écueils qu'ils ont à craindre, par suite de cette bienveillance naturelle que nous ressentons pour ceux qui vont à leur tour s'exposer aux mêmes dangers que nous ; quels sentiments croyez-vous que moi, qui, après tant de tempêtes, aperçois enfin la terre, je doive éprouver pour un homme que je vois prêt à courir une mer aussi orageuse que l'est aujourd'hui notre république ? Mais elle se tire encore des animaux, et même des choses inanimées.

Comme les choses ne se présentent pas de la même manière dans un plaidoyer et dans une comédie, l'orateur doit éviter de peindre trop au naturel les personnes ou les choses, comme fait Cassius : Quel est cet homme qui fait des grimaces comme un vieillard dont les pieds sont enveloppés de laine ? ce que les Grecs appellent  $\mu\theta\eta\frac{1}{2}$ , image. Il vaut mieux n'employer que les similitudes propres à confirmer la proposition. Vous voulez prouver qu'il faut cultiver son esprit ? comparez l'esprit à la terre, qui, négligée, ne porte que des ronces et des épines, et, cultivée, donne des fleurs et des fruits. Vous voulez exhorter quelqu'un à prendre part à l'administration de la république ? montrez que les abeilles et les fourmis, qui sont non seulement des animaux, mais de si petits animaux, travaillent pour le bien public. De ce genre est cette comparaison de Cicéron : Une ville sans lois ne peut pas plus se servir de ses membres, qu'un corps sans âme ne se sert des nerfs, du sang, et des autres parties qui le composent. Mais ce n'est pas seulement au corps humain qu'il emprunte ses similitudes, il les tire aussi des chevaux, dans la défense de Cornélius ; et même des pierres, dans le plaidoyer pour le poète Archias. On ne va pas chercher les objets aussi loin dans les comparaisons du genre de celle-ci : Une armée sans chef est comme un navire sans pilote. Elle est tirée seulement des hommes, ainsi que je l'ai dit. Cependant les similitudes ont assez souvent des apparences trompeuses : aussi demandent-elles du discernement ; car si un navire neuf vaut mieux qu'un vieux, on n'en doit pas conclure qu'une amitié nouvelle est préférable à une amitié ancienne. - Si une femme est louable de partager son bien à plusieurs, il ne s'ensuit pas qu'elle le soit de partager sa beauté. Dans ces exemples, les termes ancienneté et partage sont semblables : mais autre chose est de prodiguer son argent, autre chose de prodiguer son corps. Il faut donc examiner avec attention si la proposition qu'on induit est semblable ; et même dans ces dialogues socratiques, dont j'ai fait mention un peu plus haut, il faut prendre garde de répondre inconsidérément aux questions, comme fit la femme de Xénophon, interrogée par la femme de Périclès, dans le dialogue d'Eschine le Socratique, intitulé Aspasia, Je me sers de la traduction de Cicéron : Dites-moi, je vous prie, épouse de Xénophon, si votre voisine avait de l'or plus fin que le vôtre, lequel aimeriez-vous le mieux, du vôtre ou du sien ? Le sien, répondit-elle. Si elle avait des vêtements et d'autres ornements de femme plus précieux que les vôtres, lesquels aimeriez-vous le mieux ? Les siens, répondit-elle encore. Mais si son mari valait mieux que le vôtre, lequel aimeriez-vous le mieux, du vôtre ou du sien ? Ici la femme de Xénophon rougit, et avec raison ; car elle avait mal répondu en disant qu'elle aimerait mieux l'or de sa voisine que le sien, cela sent trop la cupidité : mais si elle eût dit : J'aimerais mieux que mon or fût tel que celui de ma voisine elle eût pu répondre sans rougir : J'aimerais mieux que mon mari ressemblât à un autre meilleur que lui. Je sais que certains rhéteurs, par un vain scrupule d'exactitude, sont entrés dans des divisions très subtiles, et admettent un moins semblable : ainsi, disent-ils, un singe ressemble à un homme, et une copie ébauchée à l'original ; un plus semblable, comme lorsqu'on dit un oeuf ne ressemble pas plus à un veuf : le semblable dans les dissemblables, par exemple, dans la fourmi et l'éléphant, car ils se ressemblent par le genre, puisqu'ils sont animaux ; le dissemblable dans les semblables, comme dans les chevreaux comparés à leurs mères ; car ils diffèrent par l'âge. Ils distinguent encore plusieurs espèces de contraires : les opposés, comme le jour et la nuit ; les nuisibles, comme l'eau froide à un homme qui a la fièvre ; les incompatibles, comme le vrai et le faux ; les disparates, comme les corps droits et ceux qui ne le sont pas ; mais je ne vois pas en quoi, cela importe beaucoup à notre sujet.

Une remarque plus utile à faire, c'est que, dans les questions de droit, les semblables, les contraires et les dissemblables fournissent un grand nombre d'arguments. Ainsi, par une raison tirée des semblables, Cicéron, dans ses Topiques, prouve que, si on lègue à quelqu'un l'usufruit d'une maison, et qu'elle vienne à s'écrouler, l'héritier n'est point tenu de la rebâtir, parce que, si, au lieu d'une maison, c'eût été un esclave, et que cet esclave vînt à mourir, on ne serait pas tenu de le remplacer. Par la raison des contraires, vous prouverez que le consentement suffit, même sans contrat, pour rendre un mariage bon et valide, puisque le contrat serait sans valeur, si d'ailleurs le consentement n'eût pas été donné. Par une raison tirée des dissemblables, Cicéron conclut ainsi dans la défense de Cécinna : Si quelqu'un avait employé la violence pour me chasser de chez moi, j'aurais action contre lui ; s'il m'avait seulement empêché d'y entrer, je ne l'aurais pas. Autre exemple tiré des dissemblables : Si celui qui a légué toute son argenterie à quelqu'un peut paraître lui avoir aussi laissé son argent monnayé, il ne s'ensuit pas qu'il ait voulu lui léguer l'argent qui lui était dû. Quelques-uns ont séparé l'analogie du genre des semblables : pour moi, je crois qu'elle en dépend ; car dix est à cent comme un est à dix : or, cette proportion est une ressemblance, comme il y a proportion et ressemblance entre ennemi de la république et mauvais citoyen. Ces sortes d'arguments se poussent même encore plus loin ; par exemple, s'il est honteux à une femme de s'abandonner à son esclave, il n'est pas moins honteux à un maître d'avoir commerce avec sa servante ; si la volupté est la fin des brutes, pourquoi ne serait-elle pas celle de l'homme ? Mais aussi la réponse est aisée, et se tire de la dissemblance : ainsi, autre chose

est la pudeur des femmes, autre chose la pudeur des hommes ; et si la volupté est la fin des brutes, il ne s'ensuit pas qu'elle le soit d'un être raisonnable. Même, par la raison des contraires, on dira : parce que la volupté est la fin des bêtes, elle ne peut pas être celle de l'homme.

A toutes les preuves extrinsèques dont j'ai parlé dans ce chapitre, on ajoute encore l'autorité : c'est ce que d'autres appellent jugement, du mot grec ἄνωμα<sup>1</sup> ; non dans le sens de sentence judiciaire, car alors ce serait un exemple ; mais pour désigner l'opinion d'une nation, d'un peuple, d'hommes renommés pour leur sagesse, de grands citoyens, d'illustres poètes. Je n'exclus pas même les proverbes, car ils ne sont pas sans utilité. Ces opinions, ces proverbes sont, en quelque sorte, des témoignages publics, d'autant plus puissants qu'ils n'ont été dictés ni par la haine ni par la faveur, mais qu'ils ont pour fondement la vertu et la vérité. Si, par exemple, je veux parler des misères de la vie, ne ferai-je pas impression sur les esprits, en alléguant la pratique de ces nations qui pleurent sur ceux qui naissent, et mêlent la joie aux funérailles ? Si je veux attendrir les juges, sera-t-il hors de propos de dire qu'Athènes, cette ville si sage, regardait la pitié non seulement comme un tendre sentiment de l'âme, mais comme une divinité ? Et ces maximes des sept sages ne sont-elles pas autant de règles de conduite ? Qu'une femme convaincue d'adultère soit encore accusée d'empoisonnement, ne semble-t-elle pas condamnée d'avance par le jugement de Ca ton, qui a dit qu'il n'y a point de femme adultère qui ne soit une empoisonneuse ? Aussi voyons-nous non seulement que les orateurs sèment leurs discours de sentences des poètes, mais que les philosophes même, eux qui méprisent si fort tout ce qui est étranger à leurs études, daignent emprunter quelquefois l'autorité d'un vers cité à propos. En veut-on un plus noble exemple que ce fameux différend des Athéniens et des habitants de Mégare au sujet de Salamine, dont ils se disputaient la possession, et qui fut adjugée aux premiers sur un vers d'Homère, qui témoigne qu'Ajax joignit ses vaisseaux à ceux des Athéniens, bien que le vers manque dans beaucoup d'exemplaires ? Les sentences qui sont dans la bouche de tout le monde, sans que l'on sache qui en est l'auteur, sont également des témoignages publics ; par exemple : un ami vaut un trésor ; la conscience vaut mille témoins ; et, dans Cicéron : ceux qui se ressemblent s'assemblent, comme dit le vieux proverbe. Et, en effet, ces sentences ne se perpétueraient pas dans la mémoire des hommes, si elles ne paraissaient vraies à tout le monde.

Quelques-uns ajoutent, ou, pour mieux dire, mettent au premier rang, l'autorité des dieux, fondée sur les oracles, comme celui qui déclara Socrate le plus sage des hommes. On en fait rarement usage ; mais Cicéron n'a pas laissé de s'en servir dans son livre sur les réponses des aruspices, et dans une de ses harangues contre Catilina, où il montre au peuple la statue de Jupiter, placée sur une colonne ; et dans son plaidoyer pour Ligarius, où il reconnaît que la cause de César est la plus juste, puisque les dieux se sont déclarés pour lui. Ces preuves, si le sujet les fournit, s'appellent des témoignages divins ; et si elles sont tirées d'ailleurs, ce ne sont que des arguments. Il arrive quelquefois que l'on peut se prévaloir d'une parole ou d'une action qui sera échappée, soit au juge, soit à la partie adverse, soit à son défenseur, comme d'un témoignage qui nous est favorable : ce qui a donné lieu à quelques auteurs de mettre les exemples et les autorités au nombre des preuves inartificielles, par la raison que l'orateur ne les invente pas, mais qu'il les reçoit de la cause : distinction qui n'est pas sans conséquence ; car les témoins, la torture, et autres preuves inartificielles, décident de la cause ; tandis que les preuves artificielles ne peuvent rien par elles-mêmes, et ne deviennent utiles que par l'application que l'orateur en sait faire.